Un système de collecte des déchets électroniques simple pour le client

En 2007, la Migros a collecté plus de 3'600 tonnes de vieux appareils électroniques et électroménagers, que ce soit des téléviseurs, des ordinateurs, des toasters ou encore des appareils photos. Ces appareils sont repris gratuitement dans toutes les filiales qui vendent ce type d'appareils, indépendamment de la marque.

Cet espace rédactionnel est réservé à l'entreprise Migros, qui a soutenu la réalisation de ce numéro de FORUM DÉCHETS et que nous tenons ici à remercier.

Après la collecte, la fondation S.EN.S., en collaboration avec la garantie de recyclage Swico, se charge d'éliminer ces appareils de manière respectueuse de l'environnement dans des centres de recyclage. Pour contribuer à la réduction des coûts et de l'impact environnemental, la Migros achemine le matériel de chaque magasin vers dix centrales de collecte, et ceci en partie à ses propres frais.

La Migros informe régulièrement ses clients des possibilités de reprise du matériel électronique. Les points de reprises sont clairement indiqués dans les magasins. Le Migros Magazine aborde fréquemment le thème des déchets et un supplément (« Extra ») a traité spécifiquement de l'élimination des déchets. Les efforts en matière d'information ont porté leurs fruits, puisque le taux de collecte a augmenté de plus de 50% entre 2005 et 2007, bien plus vite que les ventes du secteur. Il reste toutefois un travail de sensibilisation à effectuer, en particulier pour augmenter le retour des téléphones portables : il n'était en Suisse que de 15% en 2007.

La Migros est très satisfaite de sa collaboration avec S.EN.S. Elle est d'ailleurs engagée en tant que membre de la commission TAR (taxe anticipée de recyclage) de S.EN.S., qui assure le contrôle et le suivi du système de récupération S.EN.S. Ce système privé assure un recyclage de qualité et des coûts minimums, compétitifs avec le marché européen, notamment grâce à un système de concurrence entre recycleurs. La TAR a fortement diminué ces dernières années, elle n'est actuellement que de 7 centimes pour un téléphone portable et de CHF 7.- pour un ordinateur portable. Pour un réfrigérateur, elle se situe entre CHF 9.- et 60.- selon le poids (CHF 28.- pour un frigo entre 25 et 100 kg), alors qu'elle était auparavant de CHF 70.- avec la vignette pour tous types de frigos.

Pour les clients, cette solution de reprise dans les commerces est simple et avantageuse: ils paient une taxe inclue dans le prix d'achat de l'appareil et n'ont plus aucun frais lors de l'élimination. De plus, ils peuvent ramener leur ancien appareil lors de l'achat d'un nouveau. La Migros offre également une solution pour d'autres déchets, comme le PET, les bouteilles de lait, les piles, ainsi que certains matériels plus spécifiques comme la peinture dans les Do it + Garden.

La Migros est également reconnue pour la qualité de son service après-vente. Les garanties des appareils sont au minimum de deux ans, voir cinq ans dans certains cas. La Migros offre la possibilité de réparer un grand nombre d'appareils. Les clients peuvent donc voir la durée de vie de leurs appareils prolongés avant de les amener au recyclage…

Photo: Migros

La Migros espère que le taux de collecte des jouets avec composants électroniques va augmenter. En effet, ce type d'objet est encore rarement identifié comme déchet électronique par les consommateurs.

Propos recueillis par
Anahide Bondolfi, BIRD
auprès de Christine Luther,
Cheffe de projet en écologie, Migros
christine.luther@mgb.ch

FORUM DÉCHETS

Ayant renoncé à la publicité au profit d'un sponsoring, FORUM DÉCHETS offre au secteur privé, qui mène aux côtés des services publics un combat actif contre les déchets, une tribune pour faire connaître son point de vue, son expérience. En fonction des prochains thèmes abordés par la rédaction, votre entreprise pourrait également être intéressée par un publi-reportage...

MIGROS